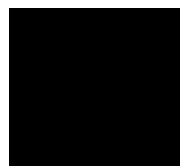


## Le diocèse de Poitiers (86, 79) a déjà vendu des lieux de culte

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#)

Date : 16 février 2022



...ent "à la pointe du déclin" pour [ses prises de position hétérodoxes, pro-Macron, pro-vaccin, favorables au lobby gay](#) etc., l'archevêque de Poitiers Mgr Wintzer, connu pour n'être guère favorable à la Tradition, gère aussi un diocèse bi-départemental (Vienne et Deux-Sèvres) en grand déclin depuis des décennies.

C'est aussi un diocèse qui a vendu beaucoup de biens religieux, notamment à Poitiers même l'ancienne maison diocésaine, l'ensemble des Feuillants et sa chapelle, etc. Certains à Poitiers craignent même que la chapelle du sanctuaire de Montbernage soit un jour vendue, après le [déplacement en septembre dernier au bourg de Buxerolles](#), plus loin dans l'agglomération poitevine, de la messe tridentine diocésaine qui y était célébrée tous les dimanches.

En 2017 *France 3 Nouvelle Aquitaine* avait [réalisé](#) un reportage sur plusieurs autres lieux de culte vendus ou en passe de l'être par le diocèse.

"À Juillé, dans le sud des Deux-Sèvres, la municipalité a décidé de se porter acquéreur de la chapelle abandonnée depuis longtemps par les paroissiens pour l'euro symbolique. "Nous ne sommes pas riches (...) mais on souhaitait que ça reste dans le patrimoine communal" explique le maire du village". Cela faisait des années que le culte n'y avait pas été célébré - sur les images de France 3 l'on voit sur l'autel poussiéreux un canon d'autel néo-gothique et un missel romain. Au-dessus, un plafond suspendu mangé d'humidité laissait supposer que sa dernière utilisation fut celle d'une salle paroissiale. La cession a été [faite par le diocèse](#) car la toiture était à refaire - la mairie souhaitait alors en faire une salle polyvalente.

Le diocèse a vendu en 1986 l'ancien grand séminaire de Mauroc à l'ADAPEI, qui utilisait la chapelle en 2017 comme débarras. "À Saint-Benoît (Vienne), la chapelle Mauroc, construite en 1854, est aujourd'hui la propriété de l'Adapei de la Vienne qui souhaite en faire un lieu culturel", indique France 3. Cette chapelle avait été construite en 1854 à l'initiative du cardinal Pie et consacrée l'année suivante.

Un [reportage](#) sur des chapelles désaffectées autour de Poitiers, plus récent, précise au sujet de cette chapelle : "la chapelle de Mauroc sert actuellement d'entrepôt. Elle a aussi servi d'atelier d'artistes à l'occasion de la venue d'une art-thérapeute à l'origine de la création du Jardin des sens au profit des résidents puis pour un temps d'exposition temporaire à l'occasion des 50 ans

*de l'Adapei en 2012. « ? Ne rien faire de ce lieu serait dommage. Il y a un vrai potentiel », explique Catherine Wathelet, la présidente qui souhaiterait lui redonner vie, sous une autre destination, pour en faire bénéficier les résidents. Une salle de réunion, un atelier d'artistes, un lieu d'expositions ou encore une salle de concerts : l'Adapei86 est ouverte à toute proposition. Un projet sans horizon déterminé ».*

Le reportage aborde aussi le sort d'une ancienne chapelle du IXe-XVIIIe à Ligugé, dédiée à Saint-Vincent et située à Mézeaux dans un bosquet, et qui appartient à un propriétaire privé. Elle a été désaffectée lorsque Mézeaux a été [rattaché](#) à la commune de Ligugé en 1819, puis [rendue au culte au XIXe, et a été encore bien diocésain](#) au XXe d'après les recherches de l'Inventaire général :

*" en 1868, elle appartient à l'évêché via la Caisse de retraite des prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Poitiers. L'évêché érige l'église en chapelle de secours en 1886. D'après les matrices cadastrales, à partir de 1888, elle dépend de la famille Béchillon mais en 1908, elle est gérée par le Receveur des domaines séquestrés à Poitiers comme bien de l'ancienne Caisse de retraite. Toujours selon les matrices, en 1953, elle appartient à l'Association culturelle diocésaine puis en 1954 aux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. En 1956, elle est rachetée par Jean Jacques Laveissière (propriétaire du château de la Mothe)". Elle reste encore aujourd'hui un bien privé - même si son propriétaire semble n'en rien faire.*

Le reportage abordait aussi la cession, prévue, de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours à Chérigné, encore affectée au culte - et en bon état intérieur - en 2017. Il s'agit toujours du sud des Deux-Sèvres, à quelques kilomètres de Juillé. Cette cession semble finalement ne pas avoir été faite.